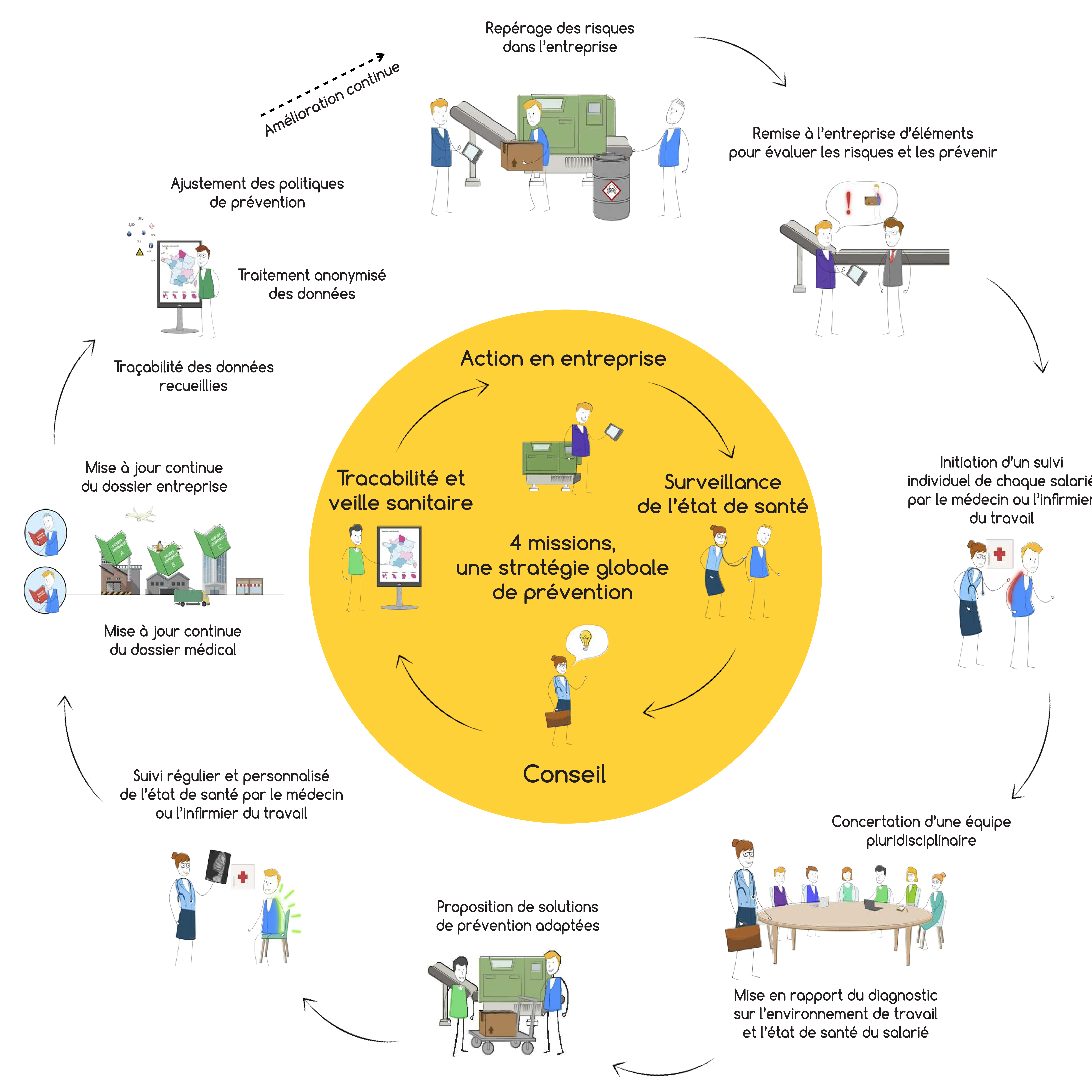
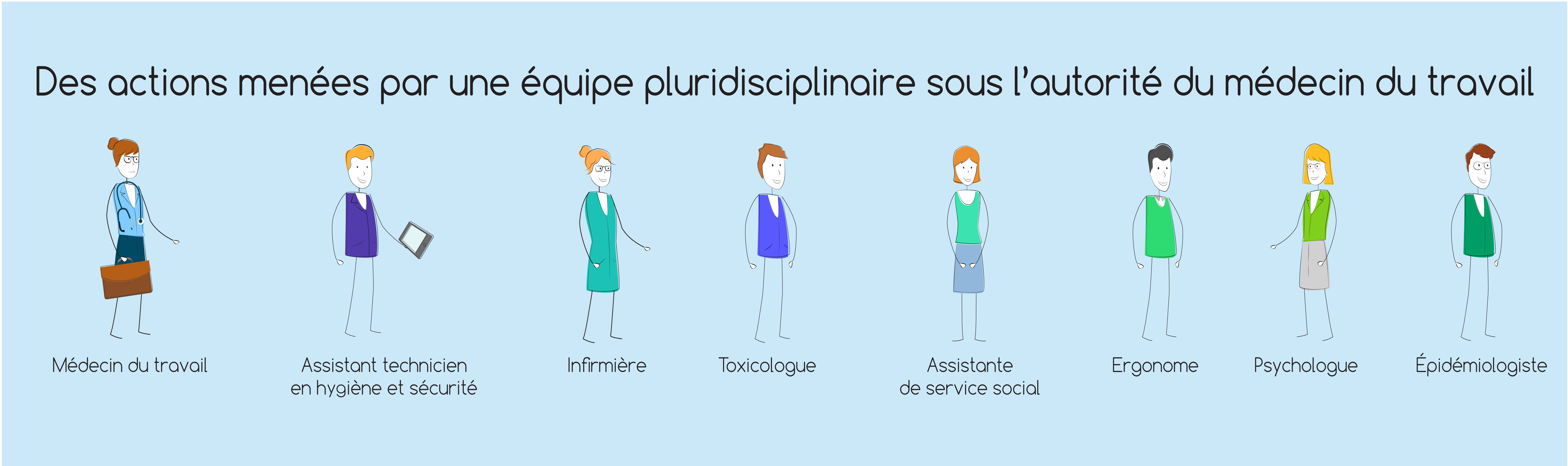


SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES

4 missions pour préserver la santé au travail



Votre association est membre du réseau Auvergne Rhône-Alpes des Services de Santé au Travail Interentreprises qui accompagnent

2 millions de salariés

200 000 entreprises

Employeur

Salarié

Et rappelez-vous ! Une visite médicale auprès du médecin du travail peut être demandée à tout moment.

zone enrrouleur